

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

DEC121958DR02

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° 08A001DSI du 19/12/2008 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°9080 intitulée Laboratoire de biochimie théorique dont le directeur de l'unité est monsieur Philippe Derreumaux ;

Considérant que M. Letessier Geoffrey a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 22/05/2012 au 14/06/2012 (durée 39 heures)

DECIDE :

Article 1 : M. Letessier Geoffrey, ingénieur d'études est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° 9080, à compter du 15/06/2012.

M. Letessier Geoffrey exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Letessier Geoffrey est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 02/07/2012
Le directeur de l'unité
Philippe Derreumaux
(Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges